

Montreuil, le 14 septembre 2026

**Note
aux
opérateurs**

Objet : SDS – Mise à jour du BOD relatif au Suivi de la Sortie.

Je vous informe de la publication de la décision administrative n° 26-079 du 14 septembre 2026 (BOD n° 7692) relative au suivi de la sortie, disponible sur [la page BOD du site douane.gouv.fr](#).

Cette instruction est d'application immédiate.

Elle annule et remplace la décision administrative n° 26-001 publiée au BOD n° 7616 du 9 janvier 2026.

Les principaux changements portent sur la fiche n° 2 concernant le contrat de transport unique et l'exportation suivie de transit et sur l'insertion d'une fiche consacrée au contrat de transport unique (fiche n° 9).

Toute difficulté d'application au plan réglementaire sera portée à l'attention de votre pôle d'action économique. En cas de dysfonctionnement technique, vous êtes invités à effectuer une demande d'assistance en ligne via OLGA.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le chef de bureau,

BARON Signature
numérique de
Michel BARON Michel
Date : 2026.09.14
18:52:23 +02'00'

Michel BARON

DGDDI
Sous-direction du commerce international
Bureau politique du dédouanement
11, rue des Deux Communes
93558 MONTREUIL Cedex
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Affaire suivie par : Cellule dédouanement
Courriel : dg-comint1-delta@douane.finances.gouv.fr

Plan de classement : F.2.1

Réf. : 26000086